

Les présentes lignes directrices doivent être utilisées conjointement avec les [Lignes directrices générales](#).

## Objectif du programme

La Subvention de voyage ou de perfectionnement professionnel aide les artistes professionnels, les administrateurs d'activités artistiques et les professionnels des arts communautaires à participer à des activités de perfectionnement artistique ou professionnel.

Subvention maximale : **1 200 \$**.

**N. B. :** Nous encourageons les personnes qui sont confrontées à des obstacles à l'égalité des chances à présenter une demande au programme et à demander un financement additionnel pour les aider à réaliser leur projet. Par contre, les demandeurs doivent préciser la nature de ces obstacles. Reportez-vous aux *Lignes directrices générales* pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet.

## Demandeurs admissibles

*Veillez vous reporter aux Lignes directrices générales pour connaître les critères d'admissibilité qui s'appliquent à tous les demandeurs.*

Un demandeur peut recevoir jusqu'à deux subventions de voyage ou de perfectionnement professionnel par période de quatre ans. Cette période commence le jour de l'attribution de la première subvention.

## Projets admissibles

La Subvention sera seulement accordée si l'activité de perfectionnement artistique ou professionnel sur laquelle porte la demande constitue la raison principale du voyage.

Nous vous invitons à communiquer avec le consultant de programme pour discuter de la pertinence, des dates et de l'admissibilité de votre projet.

## Proposition de projet

Décrivez votre projet dans le détail (qui, quoi, où, quand et comment) :

- Qu'espérez-vous accomplir par l'entremise de l'activité proposée?
- Comment cette activité contribuera-t-elle à votre perfectionnement professionnel?
- Pourquoi cette activité est-elle importante à ce moment précis de votre carrière?

## Frais admissibles

La demande peut viser jusqu'à 50 % des frais admissibles du projet. Le demandeur doit participer au financement du projet, soit en y contribuant personnellement, en trouvant d'autres sources de financement ou les deux. Sont admissibles :

- les frais de déplacement;
- les frais d'inscription;
- les frais d'hébergement et les frais de subsistance quotidiens engagés pendant le voyage;
- tous frais additionnels liés au projet et entraînés par les obstacles à l'égalité des chances décrits dans la demande

## Projets et frais non admissibles

- Les projets admissibles à d'autres programmes du Conseil des arts du Manitoba
- Les voyages de groupe
- Les voyages effectués par des universitaires pour présenter des articles dans le cadre d'une conférence
- Les cotisations à des associations professionnelles

## Matériel à l'appui

Il n'est pas nécessaire de soumettre du matériel à l'appui. Celui-ci ne sera d'ailleurs pas remis au comité d'évaluation.

### Évaluation

Les demandes seront évaluées toutes les six semaines par l'entremise d'un processus interne au CAM et, si nécessaire, par des pairs évaluateurs externes.

L'évaluation se fera en fonction des objectifs et des critères du présent programme, de la pertinence et de l'importance de l'activité pour le perfectionnement professionnel du demandeur à ce moment précis de sa carrière, et des fonds disponibles.

Si la pertinence et l'importance de deux demandes sont jugées identiques, la préférence sera accordée au demandeur qui réside au-delà de la route périphérique de Winnipeg.

Un avis de la décision sur le financement sera envoyé au demandeur dans les huit semaines suivant la réception de la demande.

### Consultants de programme

Veillez communiquer avec un consultant de programme pour déterminer le meilleur temps pour présenter votre demande.

Nous recommandons fortement aux demandeurs de communiquer avec un consultant de programme avant de préparer leur demande. Pour obtenir la liste complète de nos consultants de programme, veuillez consulter les *Lignes directrices générales* ou visiter notre site Web. Vous pouvez aussi nous appeler ou nous écrire et nous vous mettrons en communication avec le consultant du présent programme.

### Lignes directrices générales

<http://artscouncil.mb.ca/fr/faire-une-demande-de-subvention/lignes-directrices-generales/>

**Téléphone :** 204-945-2237

Sans frais | -866-994-2787

**Courriel :** [info@artscouncil.mb.ca](mailto:info@artscouncil.mb.ca)

## Liste de contrôle

Veillez remplir la présente liste de contrôle et la soumettre avec votre demande. Les documents de la demande doivent être présentés dans l'ordre suivant :

### NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :

- Coordonnées du demandeur** *formulaire ci-joint*
- Informations sur le projet** *formulaire ci-joint*  
Décrivez votre projet sur ce formulaire. Indiquez le nom, le lieu et les dates de l'activité.
- Curriculum vitae artistique** (4 pages maximum)
- Énoncé artistique** (1 page maximum) *formulaire ci-joint*  
Décrivez vos activités artistiques et de perfectionnement professionnel récentes, votre travail, ses influences et son orientation.
- Proposition de projet** (de 300 à 600 mots) *formulaire ci-joint*  
Décrivez l'activité, pourquoi vous souhaitez y participer et en quoi elle contribuera à votre pratique artistique ou à votre carrière. Si la demande porte sur un cours, un atelier ou une séance de mentorat, soumettez une brève description (de 1 à 2 phrases) des affiliations ou des antécédents professionnels de l'enseignant.
- Budget** *formulaire ci-joint*  
Les frais de subsistance n'ont pas à être détaillés. Remplissez uniquement la colonne *Prévisions budgétaires*, mais gardez une copie du document, car, si vous recevez une subvention, vous devrez remplir la colonne *Chiffres réels du rapport final* une fois le projet terminé.
- Matériel promotionnel ou informations publiées au sujet de l'activité ou de l'enseignant**
- Documents imprimés
- Sites Web
- 
- 
- 

- Cours et ateliers** (soumettez un seul document)
- Invitation écrite et datée
- Lettre d'acceptation
- Preuve d'inscription

RÉSERVÉ AU BUREAU :

N° de la demande : \_\_\_\_\_

Identité du demandeur : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

## Coordonnées du demandeur (La présente page est confidentielle et ne sera pas remise aux évaluateurs)

### Demandeur/demandeuse

Remplissez une seule section

#### Demande d'artiste ou d'individu

Prénom

Second prénom

Nom de famille

Nom professionnel (s'il diffère du nom de l'artiste)

#### Demande d'organisme ou de groupe

Nom de l'organisme ou du groupe

Constitué en personne morale

Non constitué en personne morale

Nom de la personne-ressource

Directeur/directrice artistique

Administrateur/administratrice

Président/présidente du conseil d'administration

### Disciplines artistiques

(artistes multidisciplinaires : cochez toutes les cases pertinentes)

- Danse     Arts littéraires     Musique  
 Théâtre     Arts visuels     Métiers d'arts  
 Administration des arts     Film, vidéo, arts médiatiques

Le CAM aimerait ajouter vos coordonnées à la base de données de son service des communications. Si vous acceptez que le CAM le fasse, vous recevrez des courriels au sujet de sa programmation et des activités artistiques au Manitoba.

- OUI Je souhaite recevoir vos courriels.  
 NON Je ne souhaite pas recevoir vos courriels.

### Coordonnées

Adresse de courriel principale (pour l'envoi de correspondance)

2<sup>e</sup> adresse

3<sup>e</sup> adresse

Site Web

N° de téléphone – domicile      N° de téléphone – travail

N° de téléphone cellulaire      N° de télécopieur

Adresse

Ville      Province

Code postal      Pays

### Auto-identification

En acceptant de vous auto-identifier, vous aiderez le CAM à déterminer si, comme le veut son mandat, un large éventail d'artistes manitobains bénéficient de ses programmes et services. Les renseignements que vous fournirez ne seront pas utilisés pour évaluer l'admissibilité ou la valeur de votre demande.

Nous vous invitons à vous auto-identifier si vous faites partie d'un des groupes suivants :

- Minorités visibles     Franco-Manitobains  
 Autochtones (Première Nations, Métis, Inuits)  
 Personnes handicapées

Langue(s) parlée(s) :  Anglais     Français

Autre :

### Demandes en français

J'ai inclus une copie électronique de ma demande de subvention (format Word).

Choisissez une des options de traduction suivantes :

- Je souhaite que le Conseil des arts du Manitoba fasse traduire ma demande de subvention.  
 Je fournirai moi-même la traduction.

RÉSERVÉ AU BUREAU :

N° de la demande : \_\_\_\_\_

Identité du demandeur : \_\_\_\_\_

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

## Informations sur le projet (La présente page fera partie des documents remis aux évaluateurs.)

### Demandeur/demandeuse

Remplissez une seule section

#### Demande d'artiste ou d'individu

Prénom

Second prénom

Nom de famille

Nom professionnel (s'il diffère du nom de l'artiste)

Site Web

#### Demande d'organisme ou de groupe

Nom de l'organisme ou du groupe

Nom de la personne-ressource

Site Web

### Détails du projet (suite)

Titre du projet

Sommaire du projet (25 mots maximum)

Date de début (j/m/a)

End date (d/m/y)

Montant demandé

### Détails du programme

Nom du programme de subvention

#### Disciplines du projet

(artistes multidisciplinaires : cochez toutes les cases pertinentes)

Danse  Arts littéraires  Musique

Théâtre  Arts visuels  Métiers d'art

Film, vidéo, arts médiatiques

**DÉCLARATION**  J'ai lu et je comprends les critères d'admissibilité ainsi que les exigences du programme tels qu'indiqués dans les lignes directrices générales et dans celles du programme auquel je présente ma demande, et je m'y conforme. J'atteste aussi que les renseignements fournis dans ma demande sont véridiques. Si je présente la demande de subvention au nom d'un organisme, je confirme que je suis autorisé à le faire.

Signature \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

## Énoncé artistique

une page maximum

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

## Proposition de projet

de 300 à 600 mots

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

## Budget

Les revenus totaux et les dépenses totales doivent s'équilibrer. Énumérez toutes les sources de revenus, en précisant si les revenus sont confirmés (c) ou pressentis (p).

**NOM DU DEMANDEUR OU DE LA DEMANDEUSE :**

REVENUS	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	CHIFFRES RÉELS DU RAPPORT FINAL
<b>Subventions</b>		
Conseil des arts du Manitoba (p) (ne dépasse pas normalement 50 % des frais engagés)		
<b>Autres subventions</b>		
Conseil des arts du Canada		
Conseil des arts de Winnipeg		
<b>Contributions</b>		
Demandeur		
Autres		
<b>TOTAL</b>		
<b>DÉPENSES</b>		
<b>Perfectionnement professionnel</b>		
Congrès, atelier, cours de maître		
Autres		
<b>Frais de déplacement</b>		
Billets d'avion		
Transport terrestre (voir les Lignes directrices générales pour connaître les taux courants)		
Autres		
<b>Frais d'hébergement</b>		
<input type="text"/> \$ par nuit x <input type="text"/> nuits		
<b>Indemnité quotidienne</b> (voir les Lignes directrices générales pour connaître le taux courant)		
Frais entraînés par les obstacles à l'égalité des chances		
<b>Autres</b>		
<b>TOTAL</b>		